

BULLETIN PUBLIÉ PAR LE COMITÉ D'ACTION CONTRE
LA TRAITE HUMAINE INTERNE ET INTERNATIONALE



Le plaidoyer : une année importante !

La visite du Rapporteur spécial (RS) des formes contemporaines d'esclavage en août et septembre 2023 constitue sans doute un tournant pour les organisations de soutien aux travailleurs migrants temporaires et aux personnes sans statut. En effet, le RS a déclaré que « Le Canada doit faire davantage pour mettre en œuvre ces mesures afin de lutter contre l'esclavage moderne, en protégeant les droits des travailleurs et en s'attaquant aux discriminations qui favorisent l'exploitation ».

Avec d'autres organisations, des membres du CATHII ont pu rencontrer le RS le 2 septembre dernier à Montréal alors que des survivantes et des survivants ont pu partager leur histoire et les groupes leurs recommandations.

En octobre 2023, le CATHII a alors planifié avec ses membres de relancer ses deux campagnes de plaidoyer. À l'automne 2023, des lettres ont été signées et envoyées à des députés de l'Assemblée nationale pour réaffirmer la nécessité d'un plan provincial contre la traite des personnes. Des attachés politiques et des députés ont aussi été rencontrés par des membres du CATHII. En janvier 2024, la campagne s'adressant au premier ministre canadien et au ministre de l'immigration et de la citoyenneté visait à rappeler les constats préliminaires du RS pour appuyer la demande de l'abolition du permis fermé et l'ouverture à la résidence permanente des travailleuses et travailleurs migrants temporaires. Et cela en solidarité avec l'Afrique du Nord et de l'Ouest et avec des membres de TK de ces régions. Des centaines de signatures ont été recueillies.

Des membres du CATHII ont participé à des colloques importants pour nourrir notre analyse et pousser nos actions que ce soit au Conseil canadien pour les réfugiés en novembre 2023 et au colloque du RATMAQ en décembre 2023.

Le CATHII attend avec impatience le rapport final du Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage pour continuer son plaidoyer envers les personnes à risque de traite humaine. Entre temps, le Canada a publié sa réaction concernant le rapport préliminaire du RS. Voir : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/transparence/comites/cimm-05-dec-2023/formes-contemporaines-esclavage.html>

Renaude Grégoire



***Agissons enSable* : un retour sur l'année 2023-2024 des Jeunes ambassadeurEs de Talitha Kum du Canada**

Pendant leur première année d'existence, les Jeunes ambassadeurEs (JA) de Talitha Kum du Québec se sont mobilisés autour de la question de la traite humaine sous l'angle des travailleuses et travailleurs migrants agricoles. Ils ont, sous la direction d'Isabelle Couillard, participé et mené des activités de formation, de sensibilisation et de plaidoyer. Ils sont graduellement devenus des protagonistes engagés et connectés à la lutte pour la promotion des droits et libertés d'une population à statut précaire qui apporte une contribution essentielle à la société québécoise.

Les ambassadeurEs se sont joints à des ateliers et des formations, dont un colloque sur le travail décent en milieu agricole, le projet CATHII-Université à l'ONU et la Journée mondiale de prière contre la traite des personnes. Ils ont à leur tour organisé des actions pour sensibiliser leur communauté aux conditions de travail et de vie des migrant.e.s agricoles. Dix personnes ont rencontré Michel Pilon, ancien directeur et maintenant conseiller juridique du Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RAT'TMAQ). Le 27 avril, près de 40 personnes ont assisté à la projection du film *Richelieu* et ont pu discuter avec son réalisateur Pier-Philippe Chevigny. Le groupe a également préparé une animation sur la provenance des aliments et sur l'accueil d'ouvriers et d'ouvrières venus d'ailleurs pour l'unité paroissiale 'Venez et voyez'. En plus d'éveiller la conscience citoyenne, il a exposé l'importance de cet enjeu auprès de député.e.s au niveau municipal, provincial et fédéral grâce à des rencontres et à des campagnes de signature, une en faveur d'un plan provincial de lutte contre la traite humaine et une autre pour l'abolition du permis de travail fermé.

Leur projet phare reste sans nul doute *Agissons enSable*, inspiré du *Red Sand Project* (anglais pour 'Projet sable rouge'). Les jeunes ambassadeurEs ont choisi ce moyen de sensibilisation pour inciter les gens à poser un geste de solidarité envers les victimes de traite humaine dans l'espace public. L'acte symbolique de verser des petits grains écarlates dans les fissures des trottoirs sert à mettre en évidence l'existence d'une population vulnérable à risque de tomber entre les mailles du filet social. Il s'agit également d'une œuvre collective qui revendique la reconnaissance de ce groupe et la responsabilité à ce qu'il reçoive des services adéquats dans son pays de destination. Un premier événement de ce genre s'est tenue à la paroisse Saint-Bonaventure à Montréal le 5 mai et un autre à proximité du métro Saint-Michel a eu lieu le 16 juin. Plus de 260 personnes ont été rejointes lors des deux événements.

L'année des Jeunes ambassadeurEs tire à sa fin, mais le groupe continue d'évoluer sous l'impulsion de ses membres et des liens créés avec des organisations solidaires locales et internationales. D'ailleurs, le groupe travaille sur la possibilité de s'impliquer dans des activités estivales pour aller à la rencontre d'organisations québécoises sur le terrain et poser des actions de mobilisation.

Les JA espèrent vous rencontrer à l'un de ces événements!

Texte et photo Catherine-Laure Juste

Photo : Catherine-Laure Juste, Lismabel Sanchez, Isabelle Couillard, Sofia-Elena Ranke-Farro, Rhama Desjarlais



Formation des leaders par Talitha Kum : une expérience vécue

Talitha Kum international (TK) a tenu une 4e année de formation de leadership de septembre 2023 à juin 2024 et une membre du CATHII, avec l'encouragement et le soutien du CA du CATHII, y a participé. Renaude Grégoire, membre depuis 2009 et agente de développement et de plaidoyer depuis 2021, a profité de cette formation sérieuse, profonde, et interactive.

TK a choisi 19 participantes et un participant à travers la centaine de religieuses et de laïques intéressés venant d'Afrique (neuf pays), de l'Asie (quatre pays), des Amériques (deux pays) et de l'Europe (un pays). Certaines religieuses sont membres de communautés qui sont aussi membres du CATHII.

Cette formation de leadership au sujet de la traite des personnes comporte cinq étapes.

La première étape était la préparation de son dossier de candidature et de l'entrevue avec les 5 personnes formatrices. Une fois les candidates et candidat choisi, en septembre et en octobre 2023, quatre zoom de deux heures étaient au calendrier de cette seconde étape.

La troisième étape a eu lieu en novembre 2023 au Kenya pour une semaine complète intensive de formation. Les thèmes abordés étaient : les éléments essentiels pour concevoir un projet et son financement, les trois types de prévention, les limites du Protocole de Palerme, notre représentation d'une victime de traite humaine, l'identité et la spiritualité de Talitha Kum, le leadership comme style de vie et le leadership de compassion, la communication publique. Une soirée culturelle a été un des moments forts avec danse, chants et nourritures de divers pays. Les deux derniers jours ont été consacrés à former cinq sous-groupes ayant pour tâche d'élaborer un projet concret devant se terminer en avril 2024 qui sera implanté pour la cinquième étape.

Et finalement, la cinquième étape s'est terminée en juin 2024 avec la rédaction d'un texte sur le leadership. Renaude a choisi comme angle : Le leadership, bonnes pratiques et conversion.

Cette formation solide de Talitha Kum sera sans doute offerte au cours des prochaines années. Il serait souhaitable que les communautés membres du CATHII puisse regarder si une de leurs membres pourrait en profiter.



Photo Renaude Grégoire

La 4^e cohorte du projet CATHII – Université à l'ONU

Pour une 4^e année consécutive, le Projet de formation sur la traite humaine et de participation à une commission des Nations unies a offert une formation sur les enjeux de la traite humaine à 21 étudiantEs.

Des formatrices issues des milieux académiques et communautaires proposent des analyses et discutent des enjeux de la traite humaine en tenant compte des effets structurels et systémiques ainsi que différentes actions et mécanismes mis en place aux niveaux institutionnels et communautaires. Cette formation composée d'ateliers, de témoignages et de travaux de recherches, a permis de préparer les participantEs à participer à la 68^e Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW) sous la thématique : « Accélérer la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles en s'attaquant à la pauvreté et en renforçant les institutions et le financement dans une perspective d'égalité entre les hommes et les femmes ». La participation à la CSW à New York avait lieu du 9 au 14 mars 2024, nous étions 21 du CATHII ! Voici quelques témoignages!

Kavitha Culasingam

Je suis étudiante au baccalauréat en droit à l'Université de Montréal. Souhaitant m'orienter vers le droit international de la personne, j'ai particulièrement apprécié mon expérience à CATHII – Université à l'ONU.



Premièrement, la traite humaine est un sujet complexe. Elle va bien au-delà de l'exploitation sexuelle. L'exemple qui m'est resté le plus en mémoire est celui du travail forcé, auquel on ne pense pas lorsque l'on fait nos courses. De nombreux fruits et légumes ont en réalité été récoltés par des ouvriers étrangers qui travaillent une dizaine d'heures par jour et vivent dans des conditions de salubrité souvent minimales. Il en va de même pour leurs droits de travailleurs qui sont souvent bafoués. Deuxièmement, les réseaux de traite se basent essentiellement sur la vulnérabilité des individus, et visent majoritairement des personnes issues de l'immigration, de minorités ethniques ou de minorités sexuelles. Enfin, l'impact sur les victimes est notoire et généralement peu visible. De fait, les victimes de la traite subissent une violence à deux niveaux : celle vécue au travers de leurs "activités", et celles vécues lorsqu'elles se rendent compte qu'elles ne peuvent pas vraiment y remédier. La traite fait subir des traumatismes tant physique que psychologique.

Ceci m'amène à mes réflexions sur la CSW et son influence. Cette commission souligne l'importance de sensibiliser le public à cette problématique qui passe inaperçue et donc à réduire les efforts collectifs pour y remédier. Par ailleurs, l'autonomisation des femmes est présentée comme élément central de la lutte contre la traite. Ces dernières possèdent un rôle crucial dans la prévention et le soutien des survivantEs. La CSW nous montre à quel point il est important d'adopter une approche globale quant à la problématique de la traite humaine afin de mieux la comprendre et d'y remédier.



Souhaitant m'orienter vers les droit de la personne ou bien le droit pénal international, je pense que mes futures pratiques seront empreintes du développement de la sensibilisation, car plus nous sommes engagés et plus les moyens déployés pourront être efficaces. De la même façon, une approche globale de la traite nécessite un plaidoyer en faveur de l'inclusivité des politiques gouvernementales et internationales afin de ne pas passer à côté d'un élément qui serait pourtant essentiel à la lutte contre la traite.

Sarah Boutaleb

Étant étudiante universitaire en Neurosciences cognitives s'intéressant grandement aux causes sociales comme celle de la traite humaine, la formation à laquelle j'ai eu la chance de participer grâce au CATHII m'a ouvert les yeux sur d'autres facettes de ce sujet. En effet, bien que je fasse partie d'un groupe de Jeunes Ambassadeurs de Talitha Kum du Canada chapeauté par le CATHII, où nous avons décidé de nous concentrer sur la question des travailleurs migrants agricoles, il n'en reste pas moins qu'il existe bien d'autres formes de traite. De fait, à travers les nombreuses séances d'informations, j'ai pu en apprendre plus sur l'exploitation sexuelle, le mariage forcé, l'adoption frauduleuse, la traite des organes en plus du travail forcé. De plus, bien qu'on puisse s'en douter, la question de la traite humaine est bien plus complexe qu'il n'y paraît ; la formation m'a enseigné qu'il existe deux types de contraintes : la contrainte directe, qui inclut les menaces, le contrôle administratif, financier, psychologique et physique, et la contrainte indirecte, qui comprend la criminalisation et les risques liés à l'immigration. Parmi la panoplie d'informations, aussi intéressantes les unes que les autres, j'ai découvert l'existence d'un organisme qui mérite d'être plus connu : la *Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle* (CLES).

Malgré le fait que je n'ai malheureusement pas pu assister à la CSW (Commission de la condition de la femme) à New York, j'ai participé à quelques conférences virtuelles, dont j'ai beaucoup appris. Ce qui m'a le plus marqué dans cette expérience unique, c'est la solidarité et la puissance de toutes ces femmes qui luttent ensemble pour défendre nos droits et notre dignité si précieuse.

Enfin, ce qui va me servir pour ma future carrière est sans doute mon approche avec mes patients. Une approche dépourvue de sensationnalisme, évitant la re-victimisation tout en prônant l'autonomie des potentielles « victimes ». Tout compte fait, ce qui importe réellement, c'est l'écoute des besoins de chaque individu qui ont le droit d'être traités comme des êtres humains dignes de ce titre.

Je remercie le CATHII pour cette opportunité sans équivoque et espère avoir la chance de participer à un autre de ses projets.

Rhama Desjarlais

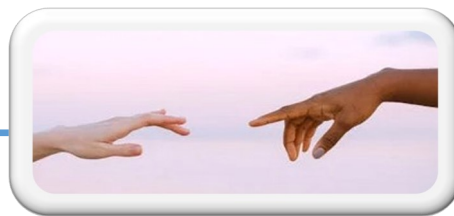


La traite des personnes prend différentes formes, allant de l'exploitation sexuelle à l'exploitation de la main-d'œuvre. Cette diversité souligne la nécessité d'une approche multiforme dans la lutte contre ce phénomène. Les communautés autochtones sont particulièrement vulnérables à la traite en raison de facteurs historiques tels que la colonisation, les internats autochtones et la discrimination systémique. Comprendre ces vulnérabilités est crucial pour fournir une réponse efficace à cette problématique. Par ailleurs, les politiques d'immigration peuvent être exploitées par les trafiquants pour maintenir le contrôle sur les victimes de la traite. La menace de la déportation est souvent utilisée comme moyen de contrôle. Malgré les progrès réalisés dans le développement de services spécifiques pour les victimes de la traite, il reste des défis importants, notamment le manque de financement, les politiques d'immigration restrictives et la coordination entre les différents secteurs. Ces défis soulignent la nécessité d'une approche holistique et coordonnée pour fournir un soutien efficace aux victimes.

Les discussions ont mis de l'avant quatre priorités clés : le leadership des femmes dans la gouvernance, la sécurité économique des femmes, la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, et la contribution des femmes pour une paix véritable. L'autonomisation économique des femmes est essentielle pour l'égalité des sexes et le développement durable, nécessitant des programmes pour garantir des emplois décents et l'accès aux ressources économiques. Il est important de lutter contre la violence faite aux femmes et de fournir des services de qualité aux survivantes et tenir les auteurs responsables. Les femmes sont des actrices clés dans les situations de crise, nécessitant un renforcement de leur leadership et un soutien adapté à leurs besoins.

En tant que travailleur social, les enseignements tirés de ma participation à la conférence de la Commission de la condition de la femme (CSW) enrichissent ma perspective professionnelle et orientent mes pratiques futures. Je suis désormais mieux équipé pour intégrer l'autonomisation économique des femmes dans mes programmes sociaux, favorisant ainsi leur indépendance financière. De plus, je suis davantage conscient de l'importance de sensibiliser et de prévenir la violence à l'égard des femmes, ce qui me permettra d'intégrer des stratégies efficaces de prévention dans mes interventions sociales.

Atousa Saadati



Je suis étudiante à la maîtrise en criminologie, option criminalistique et information. Je suis intéressée par les sujets ayant trait aux droits humains et au respect des libertés individuelles et droits fondamentaux. C'est notamment cette appétence pour ces sujets qui m'ont amené à suivre la formation dispensée par le CATHII. Je voulais comprendre ce qu'est réellement la traite des êtres humains ainsi que les enjeux et défis qui y sont liés.



J'ai appris que la traite des êtres humains ne se manifeste pas que sous la forme d'exploitation sexuelle et de travail forcé, mais également sous les formes de mariage forcé, d'adoption frauduleuse, de mendicité, ou encore la traite des organes. De façon plus générale, la traite des êtres humains fonctionne sur un continuum d'exploitation et de contraintes et implique la présence d'une personne qui est sous le contrôle d'une autre personne profitant de cette situation. Ce contrôle peut être violent, psychologique, physique, administratif ou encore financier.

Plusieurs enjeux entourent la traite des êtres humains : tant au niveau de la prise en charge du phénomène afin de lutter contre ce dernier, qu'au niveau de la prise en charge des victimes dans le but de réduire l'exposition à une re-victimisation. Au niveau de l'encadrement légal, il existe des outils, notamment le Protocole de Palerme qui définit ce qu'est la traite.

Au Canada, l'encadrement légal repose sur deux principales catégories de loi : la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés qui contient un paragraphe sur la traite et le Code Criminel qui couvre la traite internationale et domestique.

La formation du CATHII a été doublement enrichissante : en plus d'apporter des connaissances théoriques, l'opportunité nous a été présentée d'obtenir des connaissances pratiques concernant le fonctionnement de la CSW lors de sa 68^e édition. La principale découverte dans le cadre de ma participation à la CSW reposait sur le climat entourant cette rencontre annuelle, c'est-à-dire un climat basé sur la bienveillance, l'écoute, l'empathie. Ces rencontres m'ont particulièrement stimulé et m'ont encouragé à m'impliquer plus concrètement dans la défense des droits humains et libertés individuelles. Je me sens extrêmement reconnaissante d'avoir pu participer à cette formation.

Emma Rodriguez



Je suis étudiante en sciences politiques et études islamique à l'université McGill. Dans le cadre de ma participation au projet CATHII – Université à l'ONU, j'ai pu acquérir des connaissances approfondies sur la traite des êtres humains. Trois idées majeures ont marqué mes apprentissages et mes réflexions.

Tout d'abord, la mondialisation et Internet ont émergé comme des facilitateurs majeurs de l'exploitation et de la traite des personnes. Cette réalité souligne l'importance de comprendre les mécanismes complexes qui sous-tendent ces pratiques inhumaines. Ensuite, les entreprises ont souvent recours à des agences intérimaires pour embaucher une main-d'œuvre bon marché des pays du Sud, menant à des contrats flous et un manque de connaissances juridiques pouvant conduire à l'exploitation des travailleurs. Enfin, les divers statuts d'immigration permettent le contrôle de la mobilité à des fins utilitaristes de gains financiers. En outre, la réduction des programmes d'immigration permanente depuis 2006 a entraîné une augmentation des travailleurs sans statut légal, favorisant leur exploitation. Comprendre ces dynamiques est essentiel pour lutter efficacement contre la traite humaine et promouvoir la justice sociale à l'échelle mondiale.



En participant activement à la CSW 68 (Commission de la condition de la femme) à New York dans le cadre du projet ONU du CATHII, j'ai pu constater l'importance de la collaboration entre les organisations non gouvernementales et les gouvernements lors de ce genre de conférence. La collaboration favorise le partage d'idées et offre des perspectives précieuses pour des actions concrètes et des politiques efficaces. De plus, la présence de leaders nationaux à ces événements renforce l'importance des initiatives de la CSW et ouvre des opportunités de coopération significatives entre les politicienNEs et les activistes influents à l'échelle locale, créant un lien important entre les gouvernements et la réalité des populations locales.

Ces échanges enrichissants ont renforcé ma conviction quant à l'impact positif que des actions concertées peuvent avoir sur la protection des droits humains et la prévention. En envisageant mon avenir professionnel, je suis déterminée à mettre à profit mes connaissances sur la traite des personnes et les droits humains dans mes travaux universitaires et mes engagements futurs. J'ai déjà pu mettre à profit mes compétences en plaidoyer, diplomatie et réseautage lors d'entretiens d'embauche.

Charlotte Laverne

***Richelieu* : un appel à l'action**

Le 27 avril dernier, nous avons eu la chance d'assister à la projection du long-métrage *Richelieu* au Centre Patro Villeray. Organisé par le CATHII et les jeunes Ambassadrices de Talitha Kum, l'événement a rassemblé 38 personnes, en présence du réalisateur Pier-Philippe Chevigny. Le film *Richelieu* a plongé les spectateurs dans une réalité souvent méconnue : les conditions de travail précaires des travailleurs migrants dans le secteur agricole au Québec. Basé sur des témoignages anonymes d'environ une dizaine de travailleurs temporaires guatémaltèques, le réalisateur nous offre une perspective authentique sur les défis quotidiens de ces travailleurs et dévoile les coulisses d'un monde où les intérêts économiques l'emportent sur le respect des droits fondamentaux. Lors de la discussion avec le réalisateur, il nous a partagé la raison pour laquelle il s'est intéressé à cette problématique ainsi que les défis rencontrés lors de la création du film. Pier-Philippe a souligné que son film dépasse le simple témoignage sur les inégalités du travail : il est un appel à l'action pour un changement durable et équitable. En dénonçant les abus et en donnant une voix travailleurs invisibles, le film *Richelieu* suscite une réflexion profonde sur notre responsabilité collective face à ces injustices persistantes.

Sofia-Elena Ranke-Farro

Sur la photo, de gauche à droite : France Parent, le réalisateur Pier-Philippe Chevigny, IsaBelle Couillard, Sofia-Elena Ranke-Farro, Lismabel Sanchez, Élodie Ekobena, Abigael Senneville



Photo Nelson Tardif